

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 13

Artikel: Lausanne, le 1er avril 1882
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c.
Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, le 1^{er} avril 1882.

Une communication très curieuse a été faite dernièrement à la Société de biologie de Paris, relativement à l'attitude gardée parfois, après la mort, par des soldats frappés sur le champ de bataille. Voici quelques faits choisis parmi les plus singuliers, observés par les médecins dans différents pays. Dans le Missouri, après la bataille de Belmont, un soldat, âgé de 40 ans, avait été atteint au front par un coup de feu. Il fut trouvé agenouillé, la main gauche tenant encore le canon du fusil, dont la crosse était appuyée contre un tronc d'arbre ; le corps était dans un état de rigidité absolue.

Dans un autre combat, un groupe, appartenant aux armées du Nord, tomba à l'improviste sur des cavaliers des Etats du Sud. Ceux-ci n'étant pas en nombre, sautèrent à cheval et parvinrent à s'échapper, à l'exception d'un d'entre eux qui resta debout, le pied gauche dans l'étrier, le droit posant à terre, la main gauche tenant la crinière du cheval et la tête tournée du côté de l'ennemi, comme le regardant venir.

On lui cria de se rendre, et, le voyant immobile, on s'approcha et on put constater qu'il était mort, frappé de deux balles, dont l'une avait pénétré par la tempe droite, tandis que l'autre avait traversé la poitrine.

Le cheval n'avait pas bougé, son cavalier ayant négligé de le détacher du piquet.

Dans la guerre de 1870, des faits semblables ont été observés sur les champs de bataille. Un soldat français, frappé au moment où il allait charger son fusil, était tombé en avant, conservant parfaitement sa position, la main gauche soutenant le canon du fusil, la droite se trouvant au point de la charge.

Un cheval, auquel un obus avait arraché la colonne vertébrale dans la région du cou, était resté dans l'attitude d'un animal qui va sauter : les jambes de devant repliées, celles de derrière fortement étendues.

Malgré de nombreuses expériences pratiquées sur des animaux, il n'a pas été possible de déterminer la véritable cause de ce phénomène ; la plus probable semblerait consister dans des contractures musculaires, à la suite de lésions du cervelet. Cette rigidité instantanée peut, paraît-il, se pro-

duire également pendant la vie, causée par le bruit inattendu d'une détonation, par des sons de cloche, ou tout autre effet attaquant l'opinément une partie du système musculaire.

La cuisinière de Paris.

Un journal donne le portrait suivant de la cuisinière de Paris :

« La cuisinière est le rouage essentiel de l'administration domestique ; elle réalise ce qui fut l'idéal de M. Thiers ; elle ne règne pas, mais elle gouverne ; elle reçoit ses ordres, mais elle les exécute quand et comme il lui fait plaisir. Presque indépendante dans les relations avec l'extérieur, elle exerce dans son sanctuaire une autorité absolue, contre laquelle ses camarades des deux sexes n'ont garde de s'insurger, n'oubliant pas que c'est elle qui verse à boire et qui distribue les morceaux. Avec quelque teinture de l'art qui a illustré Carême, son despotisme s'étend jusqu'à la salle à manger, où l'on se montre plein de condescendance pour ses incartades. — « Catherine me vole outrageusement, me disait une maîtresse de maison, j'en ai la preuve, mais elle fait de si bons salmis ! »

Dans la déconfiture de la domesticité qui caractérise notre époque, ce rouage essentiel est naturellement le plus malade.

Avec de la corde de pendu dans sa poche, on peut encore rencontrer un valet fidèle, une camériste sage et discrète. La cuisinière inaccessible aux tentations de l'anse du panier est un être légendaire, la pierre philosophale des gens de maison ; d'aucuns l'ont trouvée, on le dit. Personne ne l'a vue.

Non-seulement c'est une concussionnaire que, volontairement, vous introduisez chez vous, mais une concussionnaire convaincue de la parfaite légitimité de ses malversations, prête à affronter la question pour soutenir qu'elle a le devoir de vous plumer tout comme le poulet dont elle va faire une fricassée.

Son fanatisme sur ce chapitre va si loin, qu'au moment d'entrer en place, à la pauvre bourgeoise manifestant l'intention d'aller quelquefois au marché, elle riposte effrontément et superbement : « Point d'affaires. »

Ceci ne serait rien encore, mais, pour maintenir son droit au vol dans toute son intégrité, dans tout son lustre, elle n'hésitera jamais à faire une purée